



DEMOLITION Façade Est 1:75

Nota :

- Les éléments en **rouge / orange** sont à démolir
- L'ensemble des volets bois et grilles sont à maintenir ainsi que les portes d'accès au bâtiment
- L'escalier central intérieur est conservé, l'Entreprise est tenue de prendre toutes les précautions nécessaires afin de protéger l'ouvrage pendant toute la durée des travaux de démolitions
- L'ensemble des trémies créées par démolitions des planchers existants aux niveaux R+1, R+2 et Combles sera minutieusement protégé par un dispositif de sécurité type barrières ou tout autres palissades de protection, balisages et panneaux de signalisation afin d'éviter toutes chutes ou autres incidents divers.
- L'entreprise est tenue de mettre en place ce dispositif de sécurité au fur et à mesure de l'avancement des travaux de démolitions.

*** L'équipe de Maîtrise d'oeuvre se réserve le droit de modifier les présents plans en phase chantier.**



DEMOLITION Façade Ouest 1:75

Les présents plans sont exclusivement destinés à la Consultation des Entreprises phase DCE. Ils ne sont pas des plans d'exécution et ne peuvent donc en aucun cas être directement utilisés pour réaliser les travaux

Ouvrage : MAISON DE SANTE PLURIDISCIPLINAIRE MULTI-SITES DE L'ARIZE 233 Grande Rue - 09290 MAS D'AZIL		Maître d'ouvrage : COMMUNAUTE DES COMMUNES ARIZE-LEZE Route de Foix - 09130 LE FOSSAT		Maître d'oeuvre : Christelle Roussel / Elsa Calvet Architectes DPLG		DCE : DOSSIER DE CONSULTATION DES ENTREPRISES	
N° de plan : PCG-13	Titre : DEMOLITION - Façades	Echelle : 1:75 22/05/2019	Format : A2	N° de projet :	Contact : Christelle Roussel Elsa Calvet	N° de contact : 06 23 01 75 30 06 88 67 52 67	Email : christelle-roussel.architecte@sfr.fr contact@ec-architecte.com